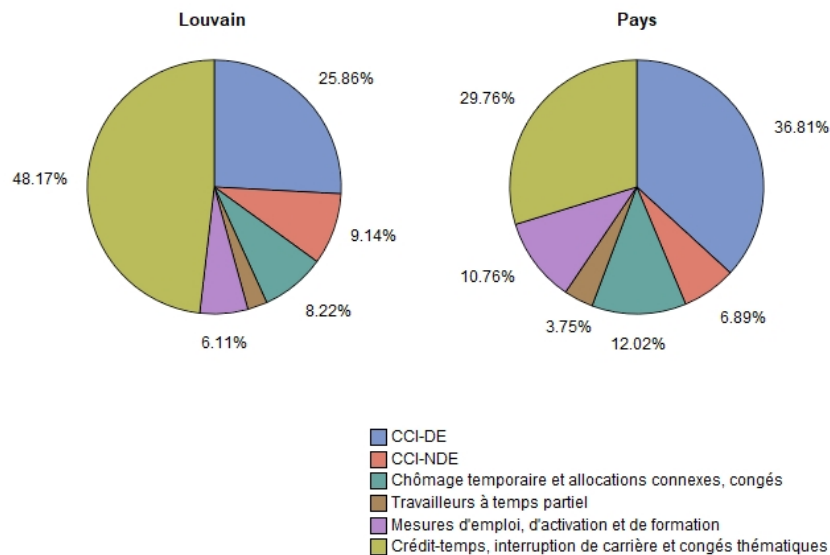


Entité: Louvain



Directeur: Eddy VAN AERSCHOT
 Nombre d'agents: 177
 Nombre en équivalents à temps plein: 149

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	729.951	10,0
Assurés contre le chômage (2)	387.903	9,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	369.002	10,6
Taux du chômage (4)	4,0	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	105.724	5,9
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.304	5,9
Dossiers litiges achevés	6.809	6,7
Contrôles achevés	5.119	9,2
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.074	6,4
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	31	0,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	385,3	6,3
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	345,6	6,1
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	22,4	5,2
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	4,7	5,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	14.286	5,3
		Après études	1.049	3,3
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.221	6,4
		Chômage avec complément d'entreprise	964	9,7
		Hommes	8.941	4,9
		Femmes	8.579	5,9
		Chefs de ménage	3.213	3,4
		Isolés	3.629	4,2
		Cohabitants	10.679	7,2
		Total	17.521	5,3
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	290	7,9
		Chômage avec complément d'entreprise	4.994	10,6
		Chômeurs âgés	817	8,1
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	90	11,9
		Total	6.190	10,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		4.890	4,9
	Parents d'accueil		73	4,5
	Période non rémunérée dans l'enseignement		178	5,2
	Vacances jeunes		379	12,4
	Vacances senior		36	12,5
	Congés: soins d'accueil		11	6,9
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		1.676	5,0
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		28	7,3
	Total		1.704	5,1
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	5	0,2
		Activa - réglementation régionale	12	0,0
		Programmes de transition	2	0,1
		SINE	534	5,6
	Mesures pour travailleurs		1.245	13,6
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.815	6,7
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	358	3,7
		Autres	8	2,8
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	1	14,6
		Allocation en compensation de licenciement	161	8,5
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		0	10,4
	Activités ALE ou APS		56	3,4
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	5.394	10,0
		Sans allocations	97	9,5
		Total	5.491	10,0
	Crédit-temps	Avec allocations	14.234	13,3
		Sans allocations	1.293	13,1
		Total	15.527	13,2
	Congés thématiques	Avec allocations	10.803	12,2
		Sans allocations	819	13,6
		Assistance médicale	2.655	13,7
		Congé parental	8.919	12,0
		Congé pour soins palliatifs	48	13,9
		Total	11.622	12,3
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.238	2,5
	Autres attestations		9.222	5,6
	Total		10.460	4,9

(1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).